

Calamin roule vers la mobilité douce

YVERDON-LES-BAINS ET POMY ■ Le chemin de Calamin va être aménagé en mobilité douce. Il aboutira à un grand giratoire projeté sur la route de Moudon, au croisement de cinq routes et chemins.



Le chemin de Calamin sera aménagé en mobilité douce.

Photos: Raposo



Un giratoire doit être aménagé sur ce site complexe.

«C'est un projet important. Notre Conseil a voté un crédit de 750 000 francs», explique Yves Pellaux, syndic de Pomy. En effet, le chemin de Calamin, qui relie les communes d'Yverdon-les-Bains et Pomy, en parallèle à la route cantonale Yverdon-Moudon, va être aménagé en mobilité douce.

La mise à l'enquête publique de ces travaux, réalisée simultanément dans les deux communes, s'achève sous peu. Pratiquement, la chaussée sera élargie, pour faciliter le passage des bus de Travys, et dotée d'un trottoir et d'une piste cyclable.

Si les aménagements de mobilité douce sont mis à l'enquête simultanément, Pomy a un coup d'avance sur sa grande voisine. En

effet, le préavis *ad hoc* n'a pas encore été déposé à Yverdon-les-Bains. Il devrait porter sur un montant de quelque 350 000 francs, qui viennent donc s'ajouter aux 750 000 francs déjà votés par l'organe délibérant de Pomy.

Futur giratoire

Les plans laissent apparaître l'aménagement d'un grand giratoire au sommet du chemin de Calamin, sur la route cantonale Yverdon-Moudon. L'ouvrage projeté est relativement complexe, puisque les chemins de Calamin, de Mont-de-Brez, de l'Aurore et la route de Sermuz (en direction de Valeyres-sous-Ursins) aboutissent à cet endroit.

La place de retournement aménagée à la hauteur de la Maison

Blanche (Calamin) va disparaître et, une fois le giratoire construit, les véhicules des transports publics y feront le tour.

Le projet permettra aussi de construire de nouveaux arrêts pour les cars postaux et d'assurer une meilleure sécurité aux usagers. Actuellement, les personnes travaillant à l'Orif traversent cette zone, y compris la route cantonale, pour gagner l'arrêt de Car Postal lorsqu'elles veulent se rendre à Yverdon-les-Bains.

Nouveau quartier

La réalisation du giratoire et la réorganisation des circulations dans cette zone complexe est d'autant plus nécessaire que Pomy compte y réaliser un projet d'habitat collectif (Longemale) pour

quelque 200 habitants. La mise à l'enquête n'a suscité que deux oppositions et un compromis paraît possible.

I. Ro ■

Au Canton d'accélérer

En ce qui concerne le giratoire, son coût est estimé à plus de 2 millions de francs. Le Conseil de Pomy a déjà voté un crédit d'étude de 50 000 francs pour cet ouvrage. Le Grand Conseil aussi. Le syndic de Pomy espère que le Parlement ne tardera pas trop à débloquent le crédit nécessaire à la réalisation, une fois l'exposé des motifs déposé. «J'ose espérer qu'il sera construit à l'horizon 2019-2020», avance Yves Pellaux.

I. Ro ■

YVERDON-LES-BAINS ■ Bâtiment du National Des cabinets médicaux

Le futur de l'ancien Café Le National -il a fermé ses portes au début de l'été- se précise. Selon les plans mis à l'enquête publique par le propriétaire -une société domiciliée à Zoug-, la partie de l'immeuble donnant sur la rue du Lac 19 sera démolie. Elle ne présente d'ailleurs pas d'intérêt particulier (note 4 de l'inventaire). La partie située à l'arrière sera, elle, transformée.

La zone de la Vieille ville est

par contre sensible et ce bâtiment, de hauteur inférieure aux immeubles voisins, devrait gagner deux étages en hauteur.

Le projet prévoit que les 2^e et 3^e étages, ainsi que les combles, seront réservés à des cabinets médicaux. Quant au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, ils devraient accueillir des activités dédiées à la vente ou aux services. Une fenêtre supplémentaire sera aménagée à l'arrière.

I. Ro ■



L'immeuble du Café Le National (au centre) sera reconstruit plus haut. Raposo